

SYNTHÈSE
RAPPORT
20 21 annuel



 **Sigeif**

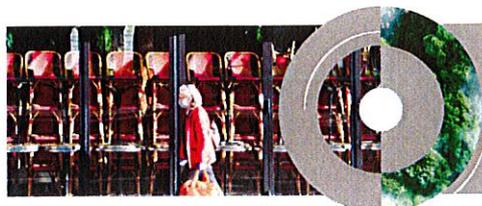
SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



ORGANISER

Le Sigeif assure une **mission de service public** pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France. Il **regroupe 188 communes** pour la compétence gaz (5,7 millions d'habitants), dont 66 adhèrent également à la compétence électricité. Un établissement public territorial adhère également à la

compétence EnR. De plus, le Syndicat coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 484 membres. **Pionnier de la mobilité durable** (GNV et électrique), il s'engage aujourd'hui dans la **production de biogaz et d'électricité verte**.



CONTRÔLER

Les réseaux de gaz et d'électricité sont la propriété des communes et, par délégation, celle du Sigeif qui les représente. De leur fiabilité dépendent la qualité et la sécurité de la distribution des énergies dans les foyers franciliens.

Le Sigeif contrôle et évalue la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce pour améliorer la qualité d'acheminement du gaz et de l'électricité.

CONTRÔLE DE LA CONCESSION GAZ

À fin 2021, le linéaire des canalisations de gaz naturel desservant les 188 communes membres du Sigeif s'élevait à 9 529 km.

CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Le réseau HTA s'étend sur 3 965 km. Long de 5 322 km, le réseau basse tension se divise en trois catégories : les canalisations souterraines (76%), les lignes aériennes en fils conducteurs nus (10,1%) et les lignes aériennes en torsadé (13,9%).



MODERNISER

Depuis plus de vingt ans, le Sigeif coordonne et conduit des travaux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution publique basse tension, d'éclairage public et de communications électroniques. Il contribue ainsi à la modernisation comme à la **sécurisation des réseaux et œuvre pour un paysage urbain sans lignes ni branchements disgracieux**.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

En 2021, le Syndicat a procédé à 51 opérations de travaux d'enfouissement, finançant la part dédiée au réseau de distribution d'électricité, à hauteur de plus de 40% de leur montant hors taxes, déduction faite de la participation du concessionnaire. S'ajoute à cette participation financière du Sigeif, le plan d'aide exceptionnel de 3 millions d'euros que le Comité d'adminis-

tration du Syndicat a voté pour les années 2021 et 2022. Par ailleurs, un programme de 44 nouvelles opérations a été programmé, toutes sous maîtrise d'ouvrage complète du Sigeif. 14,2 km de lignes multi-réseaux seront déposés représentant environ 8,5 millions d'euros hors taxes d'investissement.

DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Sigeif contribue à la **modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public**, pour les 66 collectivités adhérant à la compétence électricité. En 2021, son concours s'est élevé à un peu plus de 1,48 million d'euros, délivrés à 58 communes. Cette somme correspond à 8,9% du montant hors taxes des travaux mandatés en 2019, soit 16,7 millions d'euros, contre 13 millions d'euros durant l'exercice précédent.



L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent aussi de développer de nouveaux services : mobilités propres, production d'énergies renouvelables, outils d'aide à la rénovation énergétique, groupement d'achat, contrôle et collecte de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).

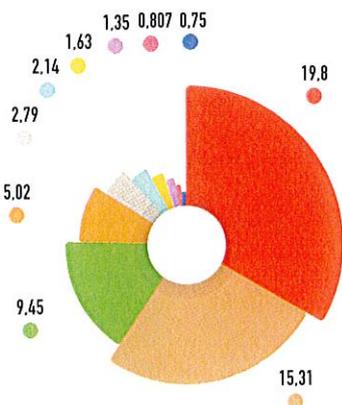
RECETTES

Le Syndicat ne perçoit aucune recette fiscale. La majeure partie de ses ressources est issue des redevances versées par ses concessionnaires, dans le cadre des conventions de concession, respectivement signées le 21 novembre 1994 pour le gaz et le 18 octobre 2019 pour l'électricité.

À ces redevances s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes d'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique, le produit de la TCCFE – reversé aux communes –, la récupération de frais de maîtrise d'ouvrage...

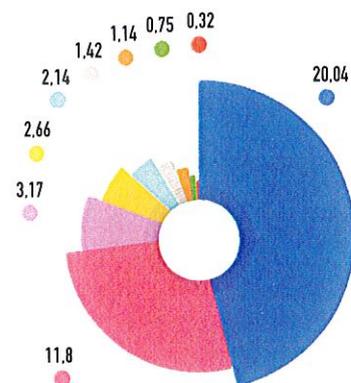
Toutes sections confondues, y compris l'excédent de 9,45 millions d'euros constaté fin 2020, l'exécution du budget 2021 fait apparaître un total de 59,05 millions d'euros de recettes.

RECETTES CONSOLIDÉES 59,05 M€



- TCCFE
- Enfouissement
- Excédent 2020 reporté
- Redevance de fonctionnement R1
- Redevance d'investissement R2
- Dotation aux amortissements
- Excédent 2020 capitalisé
- Groupement de commandes
- Autres recettes
- Autres recettes d'ordre

DÉPENSES CONSOLIDÉES 43,44 M€



- Versement aux communes dont TCCFE 19,6 M€
- Service aux communes
- Mobilités durables
- - Dépenses obligatoires
- - Équipement des services
- - Communication
- - Coopération décentralisée
- Dotation aux amortissements
- Transition énergétique
- Contrôle
- Autres dépenses d'ordre
- Groupement de commandes

DÉPENSES

Dans la section de fonctionnement, les dépenses se répartissent entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TCCFE. En investissement, ces dépenses concernent la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergies renouvelables, la pose d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et diverses subventions versées aux communes adhérentes. En 2021, le montant total des dépenses s'élevait à 43,44 millions d'euros.

**CONCESSION GAZ**

188 communes
5 659 999 habitants

Trois nouvelles communes ont rejoint le Syndicat : Bièvres (91), Les Loges-en-Josas (78) et Ormesson-sur-Marne (94).

Un réseau de plus en plus sécurisé grâce à l'utilisation systématique du polyéthylène pour les canalisations. À périmètre constant, il a progressé de 64,2 km en 2021. Avec 5 581,2 km, il dessert aujourd'hui 59 % du territoire du Sigeif.

- ▶ **Longueur du réseau** : 9 529 km
(soit 5 % du réseau national)
- ▶ **Nombre de clients desservis** : 1 177 016
- ▶ **Âge moyen des canalisations** : 30,6 ans
- ▶ **Valeur brute des ouvrages** : 2 278 M€
- ▶ **Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés** : 1 314 M€
- ▶ **Investissements** :
 - adaptation et sécurisation : 35,9 M€
 - développement du réseau : 15,5 M€
- ▶ **Gazpar** : 965 974 compteurs ont été posés à ce jour.

Le biométhane, une filière dynamique

Fin 2021, en Île-de-France, **29 sites ont injecté du biométhane dans les réseaux de gaz**, dont 22 dans les réseaux exploités par GRDF.

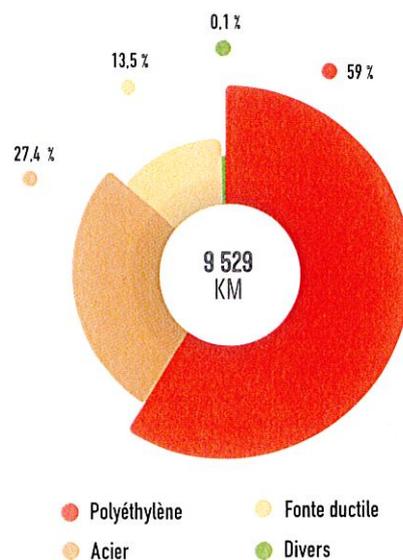
Le biométhane représente désormais l'équivalent annuel de 340 GWh acheminés dans les réseaux du concessionnaire.

Ce volume représente la consommation annuelle de 1 400 bus roulant au bio-GNV ou 57 000 logements neufs. La filière est très dynamique : 140 projets franciliens sont actuellement en cours de développement.

Surveillance et intégration des conduites montantes

Les conduites montantes desservent en gaz chaque étage et reçoivent les branchements particuliers des logements. À la fin 2021, le parc comprenait 101 986 conduites montantes, contre 102 482 en 2020. 45,6 % (soit 46 507) d'entre elles appartiennent encore aux propriétaires des immeubles.

L'article 195 de la loi 3DS du 21 février 2022 prévoit l'intégration en concession de toutes les conduites montantes et les conduites d'immeubles à partir d'août 2023. La charge financière des visites d'entretien sera entièrement transférée au gestionnaire de réseau.

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE GAZ

* Divers : cuivre, tôle bitumée, plomb

Source : GRDF



CONCESSION ÉLECTRICITÉ *

66 communes
1 477 246 habitants
726 843 clients desservis

Suite à l'adhésion de trois nouvelles collectivités : Bièvres (91), Les Loges-en-Josas (78) et Ormesson-sur-Marne (94), le territoire de la concession pour la distribution publique électrique connaît un accroissement qui n'est pas lié uniquement à la démographie de l'Île-de-France.

- ▶ **Longueur du réseau :**
BT : 5 322 km - HT : 3 981 km
- ▶ **Nombre de clients desservis :** 726 843
- ▶ **Âge moyen des canalisations :** 36,6 ans
- ▶ **Part du réseau souterrain BT :** 76 %
- ▶ **Critère B (temps de coupure) :** 44,3 min
(contre 53,8 min au niveau régional)
- ▶ **Valeur brute des ouvrages :** 1 058 M€
- ▶ **Valeur nette des ouvrages :** 561 M€

* Les données techniques et financières sont à périmètre constant (63 communes).

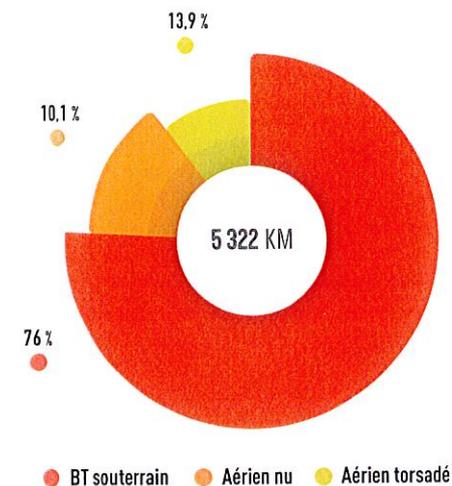
Investissements :

- développement du réseau : 34,5 M€
- renforcement de la qualité du réseau, environnement du réseau : 25,6 M€

▶ **Linky :** fin 2021, près de 95 % des usagers de la concession du Sigeif sont désormais équipés (671 127 contre 581 817 un an auparavant).

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

BASSE TENSION



Source : Enedis

Statut des colonnes montantes



Ouvrages électriques cheminant dans le domaine privé pour desservir les différents logements d'un immeuble, les colonnes montantes ont été pendant plusieurs années une importante source de contentieux relatifs au régime de propriété.

Depuis le 24 novembre 2020, tous ces ouvrages ont été intégrés automatiquement au réseau public de distribution d'électricité, à l'exception de ceux qui ont fait l'objet d'une opposition expresse des copropriétaires.



DÉCARBONER

La stratégie énergie-climat de la Région Île-de-France de 2018 a intégré les objectifs 100 % EnR et **zéro carbone dès 2050**. Dans cette perspective, le Sigeif agit avec force et détermination dans deux directions essentielles pour l'avenir de la qualité de l'air en Île-de-France : le développement des mobilités propres et la production locale d'énergie, domaines dans lesquels il a acquis une réelle expertise.

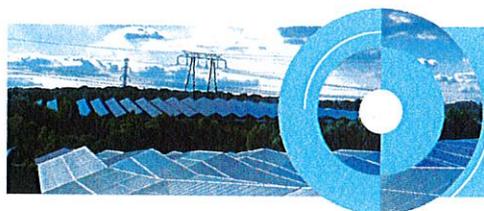
MOBILITÉ GNV/BIO-GNV : 10 STATIONS D'AVITAILLEMENT EN 2024

La première station publique d'avitaillement GNV et bio-GNV du Sigeif a vu le jour en novembre 2016, à Bonneuil-sur-Marne (94). Aujourd'hui, le réseau de la Sem Sigeif Mobilités comprend quatre stations en service. Deux exploitées par Total, à Gennevilliers (92) et Noisy-le-Grand (93), et deux autres par Endesa,

à Bonneuil-sur-Marne (94) et Wissous (91). Trois autres stations sont actuellement en cours de construction et seront mises en service en 2022 et 2023.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : 1 000 POINTS DE RECHARGE ATTENDUS EN 2023

Depuis 2019, le Sigeif propose un service « clés en main » pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Cette initiative rencontre un vif succès : fin décembre 2021, **73 communes avaient déjà transféré leur compétence au Syndicat**. Des discussions sont engagées avec de nombreuses autres villes et territoires pour 2022. **À fin décembre 2021, le réseau d'IRVE du Sigeif compte 537 points de recharge**, près de 1 000 sont attendus en 2023.



PRODUIRE

ÉLECTRICITÉ

LA PLUS GRANDE FERME SOLAIRE D'ÎLE-DE-FRANCE A ÉTÉ INAUGURÉE LE 4 OCTOBRE 2021

Avec une puissance installée de 20,3 MWc, la ferme solaire de Marcoussis produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus 10 000 habitants. Cette installation, qui représente un investissement de 18,8 millions d'euros, a été cofinancée via une société de projet dont le capital est détenu par le SIGEIF (20 %), ENGIE GREEN (60 %) et par les citoyens de Marcoussis et sa région (20 %), à travers un financement participatif. Fort de ce succès, le Sigeif instruit d'autres projets de fermes solaires au sol.

LES TOITURES, UN CHAMP D'IMPLANTATION PHOTOVOLTAÏQUE EN DÉVELOPPEMENT

Lancés en 2020, trois chantiers d'implantation de toitures photovoltaïques ont été réceptionnés en 2021, un à Meudon, deux à Maisons-Alfort. La production a démarré. En année pleine ces installations produiront quelque 280 000 kWh d'électricité, de quoi couvrir les besoins de 105 foyers, hors chauffage.

Parallèlement, la ville de Maisons-Alfort dessine un projet très ambitieux de « ferme solaire urbaine sur toitures », sur une soixantaine de bâtiments publics. En 2021, quatre autres projets ont été identifiés par le Sigeif et bénéficieront également du soutien de la Région Île-de-France, à Fontenay-le-Fleury, à Chaville, à Boissy-Saint-Léger et à Courtry. Ils seront lancés en 2022 et doubleront la capacité d'électricité solaire photovoltaïque du Sigeif.

MÉTHANISATION

L'UNITÉ BIOMÉTHANISATION À GENNEVILLIERS, UN MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le 9 mars 2021, HAROPA - Ports de Paris, le Sigeif et le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, ont signé une convention domaniale pour implanter une unité de méthanisation dans le port de Gennevilliers. Ce futur site industriel, dont l'exploitant sera choisi début 2022, contribuera au verdissement du réseau de gaz tout en développant la filière de traitement et de valorisation des déchets alimentaires sur le territoire francilien.



ACCOMPAGNER

Le Sigeif aide ses adhérents à mettre en œuvre leur politique énergétique locale, en particulier en vue du décret « éco-énergie tertiaire », qui entre progressivement en vigueur. Le Syndicat fournit des outils adaptés et apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

- ▶ Accompagnement dans l'élaboration des PCAET (plan climat-air-énergie territorial), et suivi de la réalisation de leurs actions. Trois territoires, représentant une population de près de 300 000 habitants, ont déjà engagé leur PCAET avec le Sigeif.
- ▶ Coordination du groupement de commandes efficacité énergétique, avec des outils pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti. Les adhérents ont maintenant accès à trois lots comprenant 46 prestations différentes concernant les patrimoines bâtis existants, neufs ou en rénovation lourde ainsi que les « études de faisabilité EnR, les stratégies territoriales et la qualité de l'air des bâtiments ».
- ▶ Valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE), avec un dispositif qui mutualise les intérêts de plus de 200 collectivités adhérentes. Depuis 2015, plus de 1 400 GWh cumac ont été valorisés et, au total, à fin 2021, 5,83 millions d'euros ont été reversés aux communes.
- ▶ Conseil en énergie partagé : avec le soutien de l'Ademe, le Sigeif propose gracieusement, à ses communes adhérentes de moins de 10 000 habitants ce dispositif visant à la maîtrise de la consommation énergétique de leur patrimoine. Une trentaine de communes en bénéficient.
- ▶ ACTEE Merisier : porté par la FNCCR et ses co-financeurs, l'appel à projets a désigné lauréat le groupement Sigeif-Sdevo-Smoys, et lui a octroyé une enveloppe de 600 000 euros hors taxes. Une soixantaine de communes du Sigeif bénéficieront d'un soutien financier pour leurs actions liées à l'efficacité énergétique des bâtiments.
- ▶ Coordination d'un groupement de commandes de fourniture de gaz, pour le compte de 484 entités publiques ou privées, regroupant 11 000 sites. De l'ordre de 3 TWh annuels, leur consommation fait du Syndicat un des premiers acheteurs publics de gaz du marché français.

CHIFFRES CLÉS



188
COMMUNES ADHÉRENTES
POUR LE GAZ, DONT

66 POUR
L'ÉLECTRICITÉ



5,7 M
D'HABITANTS



9 529 KM
DE RÉSEAU GAZ

9 129 KM
DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE



1^{ER}
ACHETEUR PUBLIC
DE GAZ EN ÎLE-DE-FRANCE



150 M€
D'ACHAT DE GAZ EN 2021,
POUR UN VOLUME DE

3 TWh



14,2 KM
PROGRAMMÉS DE LIGNES
MULTI-RÉSEAUX DÉPOSÉS,
POUR

8,5 M€ HT
D'INVESTISSEMENT



1^{ER} RÉSEAU PUBLIC
DE BORNES DE RECHARGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

537 POINTS DE RECHARGE

1 000
ATTENDUS EN 2023